



Communiqué aux médias

Genève, le 23 septembre 2019

Givaudan porte ses ambitions en matière d'action climat au plus niveau

- La Société aligne ses objectifs d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5° degré Celsius
- Elle entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici 2030

Conformément à son action de longue date en faveur du climat, Givaudan porte ses ambitions au plus haut niveau en alignant ses objectifs d'émissions de GES sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5° degré Celsius par rapport à l'ère préindustrielle, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.

Gilles Andrier, Directeur général de Givaudan, a déclaré : « Givaudan a depuis longtemps reconnu l'urgence du défi climatique. Aujourd'hui, nous allons naturellement plus loin en nous alignant sur l'objectif climatique du 1,5° degré, minimum requis pour limiter les conséquences les plus néfastes du changement climatique. »

L'initiative Science Based Targets (SBTi) a approuvé les objectifs de la Société, soit une réduction de 70 % des émissions de GES pour les scopes 1 et 2 en valeur absolue entre 2015 et 2030, comme étant en ligne avec les niveaux requis par l'Accord de Paris. Par ailleurs, l'objectif d'une réduction de 20% de ses émissions indirectes (scope 3) sur la même période répond également aux critères de l'initiative SBTi et reste en conformité avec les meilleures pratiques actuelles.

Cynthia Cummis, Directrice Private Sector Climate Mitigation au World Resources Institute, l'un des partenaires de l'initiative Science-Based Targets, a déclaré: "Nous félicitons Givaudan pour la mise en place d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre permettant de maintenir le réchauffement climatique à 1,5 ° C par rapport aux niveaux préindustriels. Cela correspond au leadership que nous devons voir émaner du secteur privé en réponse à l'aggravation de la crise climatique. "

En tant que membre de RE100, initiative globale rassemblant les entreprises influentes engagées en faveur de l'électricité 100% renouvelable, l'une des actions clés pour atteindre ces objectifs consiste à convertir l'ensemble de notre approvisionnement en électricité en sources d'énergie renouvelables d'ici 2025. Entre-temps, la Société lance d'importants projets d'efficacité énergétique à travers ses opérations. L'utilisation de technologies scientifiques et d'innovation de premier ordre en vue de réduire la dépendance aux combustibles fossiles permet également d'envisager l'avenir avec optimisme et d'élever notre ambition en toute confiance.





Genève, le 23 septembre 2019

L'initiative Science-Based Targets (SBTi) est une collaboration entre le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF). Elle définit et promeut les meilleures pratiques en matière d'objectifs scientifiques, et évalue de manière indépendante les objectifs des entreprises.

La décision de revoir les objectifs de la Société à la hausse découle de la publication du rapport spécial 2018 sur le réchauffement climatique à 1.5°C de l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) et à celle des nouveaux critères de fixation des objectifs de l'initiative SBT qui a suivi en avril 2019.

Notes au rédacteur

En 2017, Givaudan a annoncé qu'elle allait mettre en œuvre des objectifs scientifiques ambitieux basés sur la science pour garantir sa croissance durable à long terme, s'engageant alors à réduire ses émissions de GES des scopes 1 et 2 de 30 % en valeur absolue entre 2015 et 2030, et de 20 % pour le scope 3.

Définition des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 par le protocole sur les GES

Scope 1 : émissions directes de GES

Les émissions directes de GES proviennent de sources qui sont détenues ou contrôlées par l'entreprise : par exemple les émissions issues de la combustion dans des chaudières, fourneaux, véhicules, etc. détenus ou contrôlés par l'entreprise ou encore les émissions résultant de la production chimique dans des équipements de traitement détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Scope 2 : émissions indirectes de GES issues de la production d'électricité

Le scope 2 couvre les émissions de GES issues de la production d'électricité achetée et consommée par l'entreprise. L'électricité achetée se définit comme de l'électricité acquise ou apportée d'une autre façon dans les limites organisationnelles de l'entreprise.

Scope 3 : autres émissions indirectes de GES

Le scope 3 couvre les conséquences des activités de l'entreprise, mais les émissions correspondantes sont générées par des sources qui ne sont pas détenues ou contrôlées par cette dernière. Parmi les activités du scope 3, on peut citer l'extraction et la production de matériels achetés, le transport de combustibles achetés, ainsi que l'utilisation de produits et services vendus.

À propos de Givaudan

Givaudan est le leader mondial en création de parfums et arômes. La société travaille en étroite collaboration avec ses partenaires des industries agro-alimentaires, des boissons, des biens de consommation et de la parfumerie pour créer des senteurs et saveurs uniques qui sauront enrichir et inspirer la vie quotidienne des consommateurs du monde entier. Par sa passion pour approfondir ses connaissances des goûts et préférences de ses consommateurs locaux et un esprit d'innovation permanent, Givaudan est à la pointe de l'innovation et de la création de parfums et arômes capables d'« éveiller les sens » de chacun. En 2018, le Groupe, qui a son siège principal en Suisse et emploie près de 13 600 personnes sur plus de 145 sites, a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 5.5 milliards. Venez découvrir l'univers sensoriel de Givaudan sur : www.givaudan.com.



Genève, le 23 septembre 2019

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Peter Wullschleger, Givaudan Media and Investor Relations

T +41 22 780 9093

E peter_b.wullschleger@givaudan.com

Glaïeul Mamaghani, Corporate Communications Manager, Sustainability

T +41 22 780 9623

E glaieul.mamaghani@givaudan.com